

Madame la Conseillère générale,
Monsieur le Président de la Communauté de Communes
Messieurs les Maires des communes du Canton
Mesdames et Messieurs les Elus
Messieurs les Représentants des administrations civiles et militaires,
Madame la Directrice d'école et ses collègues
Mesdames et Messieurs, Plouguielloises et Plouguiellois

C'est avec un réel plaisir que, je vous accueille à nouveau dans notre restaurant scolaire pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Merci à vous tous d'avoir répondu à mon invitation et une pensée à ceux qui, pris par d'autres obligations, n'ont pu se joindre à nous ce soir.

A l'aube de cette année nouvelle, je vous adresse en mon nom, en celui du Conseil Municipal et du personnel communal, mes vœux les meilleurs en vous priant de bien vouloir les transmettre à tous ceux qui vous sont chers.

J'ai une pensée particulière pour celles et ceux qui sont confrontés aux vicissitudes et difficultés de la vie : chômage, précarité, maladie, exclusion, handicap. Je ne les oublie pas et leur conseille de ne pas hésiter à franchir les portes de « notre Maison Commune » afin de venir nous rencontrer car nous sommes là pour les assurer de notre soutien et de notre réconfort, pour leur apporter conseil et aide dans leurs différentes démarches.

Avant d'évoquer les réalisations de l'exercice 2010, je voudrais rendre hommage à Yvon RABE, agent des services techniques qui nous a quittés le 22 mai dernier après une grave maladie et dont les qualités professionnelles et humaines ainsi que son implication dans la vie associative étaient unanimement reconnues.

Contrairement à ce que le gouvernement nous avait annoncé, force est de constater que la croissance n'est toujours pas au rendez-vous. La précarité touche de plus en plus nos concitoyens, la courbe du chômage ne s'inverse pas, l'écart entre les riches et les pauvres ne cesse de se creuser. Quant à la classe moyenne et laborieuse, elle subit l'augmentation constante de ses impôts et taxes et vit dans l'angoisse.

L'état poursuit aussi implacablement la diminution des divers services publics, en particulier en zone rurale : la poste, le trésor public, les tribunaux, les hôpitaux ce qui pénalise les citoyens qui ont

privilegié une certaine qualité de vie en s'installant à la campagne et qui sont légitimement en droit de bénéficier des mêmes services que les citoyens. Le désengagement de l'état impacte également fortement le fonctionnement de nos collectivités locales. Deux exemples récents illustrent parfaitement cette politique.

- Le non-renouvellement des contrats aidés (CAE – CUI) initiés par l'Etat sans qu'aucune information préalable n'ait été adressée aux élus. Souvenons-nous que le Sous Préfet et les responsables de Pôle emploi étaient venus présenter le dispositif en Conseil communautaire le 06 Juillet 2010 précisant que ces contrats existeraient toujours en 2011. Pour notre commune, seul le contrat aidé de Daniel LE GALES qui était à échéance n'a pas été renouvelé par l'Etat pour des raisons financières. Contrairement aux commentaires qui circulent sur la commune, aucun agent n'a été licencié.

- La baisse de la dotation globale d'équipement affectée à notre projet d'école maternelle neuve dont la dépense subventionnable a été amputée des travaux de gros œuvre.

Le gouvernement nous garantit la compensation pour l'exercice 2011 de la suppression de la taxe professionnelle mais l'incertitude demeure pour les années suivantes.

J'en profite pour réitérer mon souhait de voir la Communauté de Communes s'engager sur des projets communs en fédérant nos compétences et en mutualisant nos moyens. Cela générerait de substantielles économies et consoliderait les liens existants entre nos collectivités. Certaines opérations ont pu être menées à bien en 2010 en partenariat avec une autre commune.

C'est ainsi que des travaux ont été réalisés sur la route départementale n° 70 reliant Plouguiel à Minihiy Tréguier. Ces travaux pris en compte par le Conseil Général et soutenus par Isabelle NICOLAS, Conseillère générale, résultaient d'une demande conjointe des municipalités de Minihiy Tréguier et Plouguiel.

Il en est de même pour la restauration et la valorisation du Pont Min qui ont pu aboutir grâce à l'action conjuguée des services techniques, adjoints au patrimoine et bénévoles des communes de Plougrescant et de Plouguiel. Le montant de cette opération - qui

bénéficie d'une subvention de 20 % du Conseil régional de Bretagne – a été supporté par moitié soit 3 378.40 euros pour chaque collectivité.

Un chantier d'envergure – celui de la reconstruction de « la Passerelle Saint François » – est menée en étroite collaboration avec la municipalité de Tréguier. L'appel d'offres est en préparation et le prestataire retenu sera connu à la fin du mois de Février. L'ordre de service sera transmis à la fin du mois d'avril lorsque nous sera notifié le montant de la dotation d'équipement des territoires ruraux allouée par l'Etat. Pour l'instant nous pouvons espérer compter sur les recettes suivantes :

- 60 000 euros de la Région
- 10 000 euros du Conseil général
- 10 000 euros de la Communauté de Communes
- 10 000 euros du Crédit agricole des Côtes d'Armor
- 30 000 euros de dons reçus par l'association « la Passerelle Saint François », et une somme presque identique de la Fondation du Patrimoine.

Je ne voudrais pas laisser passer cette occasion d'adresser des remerciements particuliers à Yvon CARLO, aquarelliste et trégorrois d'origine, qui a exposé ses œuvres une première fois en Mairie de Tréguier, et une autre fois en Mairie de Plouguiel et qui a offert à l'association « La Passerelle Saint François » la moitié de la vente de ses tableaux. Qu'il soit aussi félicité pour avoir initié à l'aquarelle les élèves de deux classes de notre école primaire.

Un grand et sincère merci aux généreux donateurs et à l'ensemble des bénévoles qui, par leur savoir faire, leur disponibilité et leur dynamisme ont su animer les diverses actions mises en place. Soyez assurés du soutien des deux municipalités pour l'organisation des différentes manifestations et de notre reconnaissance pour votre effort méritoire à la collecte de fonds en vue de minorer la participation financière de nos deux communes. Soyons fiers d'avoir rassemblé nos énergies pour faire revivre cet élément essentiel de notre patrimoine et d'avoir su fédérer nos concitoyens autour d'un tel projet pour lequel nous avons versé 14 888.90 euros de frais d'étude en 2010.

Nous avons aussi participé avec la CC3R, et ce en tant que conseiller technique, à la réalisation du réseau d'assainissement d'eaux pluviales sur la zone d'activités de Kroas Brabant.

Merci à Jean LE CALVEZ, Roger KERAMBRUN, et Michel SOHIER d'avoir saisi l'opportunité de réaliser ces projets communs dans l'intérêt et le bien être de nos concitoyens. Sachez que j'ai apprécié de travailler avec vous en ces occasions.

Comme chaque année, de nombreux travaux d'entretien et de sécurité ont été confiés à des entreprises extérieures :

- suppression de la fontaine à eau à l'école primaire et mise en place d'un lavabo supplémentaire ainsi que l'installation d'une nouvelle fontaine à eau au restaurant scolaire pour un coût de : 2 994.57 euros
- Réparation d'une porte d'entrée de la salle de la Roche Jaune pour : 614.21 euros
- Remplacement d'un cheneau sur la toiture de la Mairie (côté est) pour un montant de : 6 077.81 euros. Une autre intervention sera à programmer sur l'autre partie de la toiture avant qu'il ne pleuve de trop dans notre mairie....
- Transfert du compteur électrique de la bibliothèque vers la salle des Ajoncs d'Or : 717.65 euros
- Alimentation en eau et électricité du nouveau four du restaurant scolaire : 1 341.46 euros
- Réparation des rampes à gaz du restaurant scolaire
- Intervention sur la toiture de l'école primaire
- Réparation des gouttières de la cantine
- Travaux de peinture axiale, aux intersections du bourg et jusqu'à l'ancienne gare, traçage de places de parking au bourg et à la Roche Jaune pour un montant de 3 075.97 euros

Le programme de voirie 2010 réalisé par l'entreprise EUROVIA pour un montant de 59 432.53 euros les 7, 8 et 9 décembre comprenait la voie communale n° 5 de la Roche Jaune à « Kermadur » et la voie communale n° 107 menant à la Résidence « Pen Allée ».

Quantité de travaux ont été effectués par notre personnel communal sous la responsabilité des adjoints chargés de la voirie et des bâtiments communaux :

- Curage de fossés sur les routes de Kéralio, de Kerhaus à Kermorvan, de Groas Coat, de Pen Ker à la route départementale n° 70 en passant par Basile et Boco, la rue du Kestellic, la rue du parc des Sports à la Roche Jaune.
- Réfection du busage et création de regards dans la rue du Port et la Rue du Belvédère
- Arasement des accotements et réfection des fossés avant travaux d'enrobés sur la voie communale n° 5. Remplacement du busage existant et raccordement à la servitude d'eaux pluviales chemin de Kerhaus
- Aménagement du carrefour de Groas Coat pour l'installation d'un abri bus
- Réouverture du chemin rejoignant la Rue des Aubépines à celle des Millepertuis
- Ravalement de l'école primaire et du restaurant scolaire pour la somme de : 10 119.05 euros
- Mise en place d'anti pince doigts à l'école élémentaire et à la garderie.
- Confection d'un panneau support pour les expositions
- Mise en place d'une nouvelle bâche de protection pour les allées de boules près de la salle des ajoncs d'or
- Réparation de la toiture du local matériel des vestiaires du terrain de foot suite à dégradations
- Remise en état du dispositif d'évacuation des eaux de la cantine
- Isolation du grenier au dessus de la salle des Ajoncs d'Or
- Lasure sur les tribunes du terrain des sports et peinture des divers équipements
- Réalisation de 2 barrières de protection aux ailes du Jaudy pour interdire l'accès aux engins motorisés.

J'adresse mes félicitations à toute l'équipe des services techniques pour la qualité du travail réalisé. Je la remercie aussi vivement pour avoir répondu présente lors du dernier épisode neigeux afin de libérer les voies communales le samedi et le dimanche.

Lors de l'exercice 2010, la commune a largement investi dans l'acquisition de matériel divers :

- acquisition d'une tronçonneuse et un odomètre pour les services techniques : 1 209.16 euros

- un défibrillateur installé sur le parvis de la mairie: 1 918.18 euros
 - des équipements divers pour le restaurant scolaire (armoire frigorifique, table et rayonnages, éplucheuse de légumes)... : 14 575.48 euros
 - du matériel de bureau et informatique : 2 362.47 euros
 - des panneaux de signalisation divers : 2 095.99 euros
 - du mobilier et des équipements pour l'école : 3 502.66 euros (chaises, vélos, téléviseur, magnétoscope)
 - un abri bus installé rue de l'ancienne gare : 2 529.54 euros
- Cette année 2010 aura également vu la construction d'un site internet pour 970.00 euros qui sera accessible dans les prochaines semaines.

L'année 2010 a vu l'arrivée du gaz de ville sur une partie de Plouguiel suite à la demande des serristes. Ces travaux, qui n'ont pas financièrement affecté la commune, ont été réalisés par GRDF.

Après un bilan de l'état du réseau électrique avec ERDF, d'importants travaux ont été entrepris :

- enfouissement du réseau électrique à Saint Laurent, Rue de Gralange et Route du Vieux Couvent
- remplacement de poteaux vétustes à Saint Laurent, dans les rues de Gralange, Casse Pattes, du Belvédère et du Centre.
- passage en ligne torsadée à Petit Paris et route du Vieux Couvent
- Rénovation de 4 candélabres à la Résidence Penker : 1 447.61 euros.
- installation d'un boîtier avec 4 prises près de la Mairie pour les commerçants ambulants : 1 050.00 euros
- suppression de deux foyers aux abords de la Mairie : 1 100 euros

- Le gros chantier du mandat : la construction d'une école maternelle est bien engagée : 36 021.43 euros de frais d'études et de maîtrise d'œuvre ont été réalisés sur l'exercice 2010.

Malheureusement de nouvelles contraintes ont conduit à retarder le début des travaux :

- le délai d'instruction de la demande de permis de construire est passé de trois à six mois du fait du classement du bâtiment en

établissement recevant du public. Le permis a finalement été accordé le 17 Décembre 2010.

- le dossier de demande de dotation globale d'équipement a dû être fractionné : une première tranche d'un montant de 727 000 euros a été présentée en 2010 mais les services de l'Etat n'ont retenu qu'une dépense subventionnable de 467 000 euros ce qui a conduit à une minoration significative de la subvention accordée pour 116 750 euros. Une demande sera faite pour la seconde tranche dans les prochains jours.

Pour ce projet nous savons aujourd'hui pouvoir compter outre cette DGE, sur 100 000 euros de la Région, 167 500 euros du département, 13 000 euros de la Caisse d'Allocations familiales sous forme de subvention et la même somme sous forme de prêt à taux zéro.

L'appel d'offres est en préparation et il est envisagé de débiter le chantier à la mi-juin 2011 pour une utilisation espérée des locaux dès la rentrée scolaire de septembre 2012.

En ce qui concerne le lotissement communal - la Résidence « Les Ailes du Jaudy » - 3 lots ont été vendus en 2010 à des particuliers pour la construction de maisons individuelles. Deux autres lots ont été réservés et les lots 9, 21 et 23 restent disponibles. Les travaux de construction des logements locatifs sur les six lots acquis par BSB ont démarré le 06 Septembre et les maisons devraient être disponibles en Septembre 2011. Toutes les personnes intéressées par une location sont invitées à retirer un dossier d'inscription en Mairie.

La révision du Plan local d'Urbanisme suit son cours et devrait enfin aboutir en 2011. Au cours de l'année dernière plusieurs réunions se sont déroulées avec divers partenaires :

- 9 janvier 2010 : réunion de coordination et de finalisation avec la sous-préfecture, la DDTM, A et T OUEST et la commission d'urbanisme
- 20 mai 2010 : examen des espaces boisés classés en commission préfectorale des sites qui a émis un avis favorable
- Juin 2010 : concertation ouverte au public
- 25 Octobre 2010 : arrêt du PLU par le Conseil municipal

- 15 Novembre 2010 : transmission des dossiers pour examen à l'ensemble des personnes publiques associées qui disposent d'un délai de trois mois pour transmettre leur avis et observations.

Pour 2011 la procédure devrait se poursuivre ainsi :

- 20-25 Février : retour des avis et observations des personnes publiques associées et prise en compte des remarques

- Mars : enquête publique d'un mois avec permanences d'un commissaire enquêteur en mairie

- Avril : remise du rapport du commissaire enquêteur et prise en compte des remarques

- Mai-Juin : Approbation définitive du PLU par le Conseil municipal.

Espérons que la procédure puisse se dérouler sans problème et que ce PLU, pour lequel 5 035.23 euros d'études ont été versés en 2010, soit effectif avant l'été.

La création et l'entretien des chemins de randonnée ne se sont pas ralentis l'année passée grâce à l'efficacité de l'équipe des bénévoles des Priel Trotters qui ont œuvré pour permettre à tous d'emprunter les différents circuits. A leur actif, citons les interventions sur les chemins les Ailes du Jaudy, de Kerbalanger, de celui longeant les canalisations de l'aqueduc de Créven : la découverte et la remise en valeur d'un routoir à lin, opération à laquelle a participé Michel LE HENAFF, maire-adjoint de Tréguier, ainsi que la réfection du muret d'enceinte de la Chapelle de Kélomad en collaboration avec « l'association Kerlann » et « l'association de sauvegarde des chapelles et du patrimoine » présidé par Monsieur Jean AVART. Que tous ces bénévoles soient remerciés et félicités car entretien et mise en valeur du patrimoine doivent être soutenus par les élus.

Au chapitre environnemental, il convient de noter que la commune a obtenu le premier prix du concours de fleurissement du pays touristique du Trégor Goëlo dans la 4^{ème} catégorie, celle des communes de 2 000 à 3 000 habitants, et le troisième prix du concours départemental dans cette même catégorie. Félicitations à Jean HORVAT et son équipe ainsi qu'aux membres de la commission fleurissement. Merci également à tous les participants au concours des maisons fleuries, à ceux qui respectent l'environnement et qui prennent plaisir à agrémenter leur cadre de vie et le nôtre. Chacun

d'entre nous, à son niveau, peut participer à l'embellissement de notre commune. Une ombre au tableau due au défaut d'élagage de certaines parcelles qui n'est pas sans poser de sérieux problèmes. Un courrier a été adressé à plusieurs particuliers pour les inviter à entreprendre les travaux nécessaires.

Depuis le 1^{er} Janvier 2009, au restaurant scolaire, une double tarification a été instaurée, basée sur le montant des ressources familiales. Depuis le 1^{er} Janvier 2011 nous avons élargi cette double tarification à notre garderie municipale qui, depuis avril 2010, a obtenu l'agrément de la Caisse d'Allocations Familiales et du service de la Protection Maternelle et Infantile. Je remercie le personnel communal qui a accepté d'effectuer la formation nécessaire pour nous permettre d'obtenir cet agrément.

Les produits bio ont été progressivement intégrés dans les menus du restaurant scolaire durant l'année 2010. Dans ce domaine aussi, ne serait-il pas raisonnable que les communes membres de la CC3R décident de mutualiser leurs achats et d'assurer la formation de leur personnel sur un des sites de notre territoire ?

Le Conseil Général a souhaité approfondir ses relations de partenariat et de contractualisation avec les communes et les communautés de communes en mettant en place un contrat de territoire qui a été officiellement signé en Mairie de Plouguiel le 14 décembre 2010

Il nous a été demandé de programmer et de hiérarchiser nos projets d'investissement sur cinq ans soit pour la période (2010 - 2015). L'enveloppe financière allouée à notre territoire s'élève à 1 120 414 euros. La CC3R, à l'initiative du Comité de pilotage a retenu toutes les thématiques proposées et défini le montant des subventions accordées à chaque collectivité. C'est ainsi que la commune de Plouguiel s'est vue octroyer 231 056 euros pour ses projets d'école maternelle, de logements sociaux dans les locaux de l'ancienne école Saint Joseph, de voirie, de vestiaires du terrain de football et de couverture du restaurant scolaire.

Le 11 Novembre, jour de commémoration nationale, répondant ainsi à la demande de Monsieur Yvon LE VAOU, Président des Anciens Combattants, la commune a souhaité rendre hommage à cinq de ses enfants morts pour la France lors du conflit de la première guerre mondiale 1914-1918 - les cinq frères GUYOMARD – C'est

ainsi qu'a été baptisée « Rue des Cinq Frères GUYOMARD » - « Hent Ar Pemp Breur GUYOMARD » la rue menant à leur ferme de « Guernigou », habitée actuellement par leur neveu, Monsieur Jean Baptiste GOURIOU. Par ce geste symbolique, nous avons voulu leur rendre justice pour que leur sacrifice n'ait pas été vain et que le devoir de mémoire puisse se perpétuer.

Les travaux prévus en 2011 seront très majoritairement centrés sur les deux projets essentiels de notre mandat à savoir la réfection de « la passerelle Saint François » et la construction de l'école maternelle ». S'agissant du premier, nous allons poursuivre nos efforts en étroite collaboration avec la municipalité de Tréguier et l'association « la Passerelle Saint François » pour l'obtention de subventions auprès des services concernés et l'organisation de manifestations génératrices de recettes afin de soulager le budget communal.

Nous travaillons dans le même esprit pour la construction de l'école maternelle que les finances communales ne sauraient supporter à elles seules.

En sus des opérations que je viens d'exposer, nous prévoierons, dans la mesure de nos possibilités financières, la poursuite de l'entretien des bâtiments communaux et de la voirie.

Bien sûr, nous souhaiterions pouvoir assurer davantage d'investissements mais, comme je l'évoquais en préambule, le désengagement de l'Etat contrarie nos ambitions. Nos moyens financiers sont certes limités mais nous mettrons tout en œuvre, par une gestion saine et rigoureuse, pour que nos propositions originelles puissent se réaliser durant notre mandat. Toutefois, il est bon de préciser que notre engagement ne s'arrête pas aux investissements car entretien et conservation du patrimoine se déclinent aussi par de nombreuses interventions d'artisans, d'entreprises, des services techniques communaux, affectées en section de fonctionnement.

L'année 2011 verra aussi l'instauration de deux nouvelles taxes :

- La taxe spéciale d'équipement qui est une taxe additionnelle sur la taxe d'habitation et la taxe foncière sur les propriétés bâties. Cette taxe financera partiellement l'Etablissement Public Foncier de Bretagne qui pourra aider les collectivités dans les domaines de l'habitat, du développement économique, des espaces naturels et agricoles, et des restructurations.

- L'autre appelée redevance spéciale sera mise en place au 1er Avril par le Smictom et sera payée par les collectivités territoriales, les entreprises, commerçants, artisans... au prorata de leur volume de déchets.

Pour 2011, nous vous invitons à nouveau à respecter notre patrimoine et à entretenir notre environnement. Pour pouvoir bien vivre ensemble, il est nécessaire que chacun fasse des efforts et que, au-delà de nos différences, nous sachions nous respecter les uns les autres.

Il est important que chacun comprenne que pour nous, municipalité, l'intérêt collectif primera toujours sur l'intérêt particulier et que nous devons faire des choix en fonction de nos moyens financiers.

Au 1^{er} Janvier 2011, Plouguiel compte 1 960 habitants. 2010 aura vu la délivrance de 17 permis de construire dont 5 pour la construction de maisons individuelles et 29 déclarations préalables de travaux.

Bienvenue aux 9 nouveaux nés de l'année que nous avons prévu d'honorer le samedi 19 Mars lors d'une cérémonie au cours de laquelle sera planté un arbre par naissance. Cinq baptêmes civils ont été célébrés au cours de l'année 2010.

Meilleurs vœux à tous les jeunes qui se sont unis en 2010 (8 mariages) sans oublier Marie et Augustin HORVAT, Anne et Pierre CAVAN qui ont célébrés leurs noces d'or les 24 Mai et 24 Juillet 2010 ainsi que Marie et François Marie GUYOMARD qui ont célébrés leurs noces de diamant le 13 Novembre 2010. Nous leur souhaitons de passer encore de longues années ensemble.

Nous aurons une pensée pour les 22 personnes qui nous ont quittés l'année dernière et pour toutes celles qui souffrent de maladie en leur souhaitant un prompt rétablissement.

Une commune ne saurait fonctionner sans le concours indispensable du CCAS, de la Caisse des Ecoles et des diverses commissions. Je voudrais remercier tous celles et ceux qui s'investissent pour le bien de notre collectivité.

Merci aux adjoints qui, chacun dans son domaine de compétence, s'impliquent quotidiennement à mes côtés et avec qui j'ai plaisir à travailler et partager les vicissitudes de la vie communale...

Merci aux membres du Conseil Municipal qui, par leur implication active dans les différents syndicats et commissions permettent à la commune de se développer.

Merci aussi aux bénévoles de nos bibliothèques municipales ainsi qu'aux membres de nombreuses associations qui animent et dynamisent la commune.

Merci aux représentants des services publics dont l'action, souvent méconnue, est ô combien indispensable pour le bien être de nos administrés.

Merci aux correspondants de presse qui informent nos concitoyens des faits petits et grands qui se déroulent sur le territoire communal.

Merci au personnel communal, quelque soit son statut, pour la qualité du travail réalisé dans les divers services de la commune avec compétence, rigueur et disponibilité.

A ce propos, je souhaite vous présenter un nouvel agent communal que nous avons recruté au 1^{er} Janvier 2011 en remplacement de Monsieur Yvon RABE. Sans doute l'avez vous déjà rencontré sur notre commune car d'une part il y demeure et d'autre part, il a assuré depuis le 16 Juin 2010 le remplacement d'Yvon. Il s'agit d'Anthony LE CALVEZ.

Pour bien commencer cette année 2011, je vous invite à vous rapprocher du buffet préparé et dressé par l'équipe du restaurant scolaire pour que nous puissions partager ensemble un bon moment de convivialité.

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour cette année ainsi qu'à vos familles. Puisse-t-elle vous apporter bonheur, santé et tous les bienfaits de la solidarité, du partage et de l'amitié.